

ORSTOM
32, avenue Henri Varagnat
93143 Bondy Cedex
Tél. 48 02 55 00 - Fax 48 47 30 88

ÉTUDE
COÛT INCRÉMENTAL ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Réalisée à la demande du Fonds Français pour l'Environnement Mondial
-FFEM-

DOCUMENTS DU GROUPE DE TRAVAIL

Quelques questions concernant l'extractivisme

J.-P. Lescure
Lab. de Botanique Tropicale
Univ. Paris VI

Janvier 1996

ORSTOM Documentation



010004134

Le 08/01/1996

De J-P. Lescure
Lab. de Botanique Tropicale
Univ. Paris VI.
Tel. 44 27 65 27
Fax : 44 27 65 26

à

Catherine Aubertin
Centre ORSTOM de BONDY
Fax n° 48 47 30 88

11 pages

J-P. Lescure. Draft pour ouvrage L. Empereire ed.
(AE = activités extractivistes, RE = réserves extractivistes)

QUELQUES QUESTIONS CONCERNANT L'EXTRACTIVISME.

Depuis quelques années, le terme extractivisme est largement utilisé dans les discussions portant sur la mise en valeur et la conservation des forêts tropicales et particulièrement de la forêt amazonienne. Il désigne une pratique universelle dans l'espace et le temps, celle de l'exploitation à des fins commerciales des ressources naturelles. Popularisé par les luttes sociales des collecteurs de caoutchouc de l'Amazonie brésilienne (seringueiros), il évoque plus particulièrement des milieux forestiers tropicaux et des ressources biologiques. Et si dans sa langue d'origine, le portugais, il a d'abord désigné toute exploitation de ressource naturelle de quelque nature que ce soit, il s'adresse aujourd'hui à l'exploitation commerciale des ressources biologiques, connues sous le nom de produits forestiers non ligneux (PFNL).

Ceux-ci ont longtemps été appelés les produits mineurs de la forêt, ce qui les opposait aux grands produits traditionnellement reconnus par les services forestiers occidentaux, que constituent le bois et ses dérivés industriels (sciages, contreplaqués et agglomérés, pulpe), tous produits largement commercialisés, taxés, et engendrant des flux monétaires quantifiables. Le fait que les autres produits fournis par la forêt ne soient plus aujourd'hui qualifiés de mineurs reflète leur prise en compte récente dans les milieux du développement, alors que la littérature anthropologique et ethnobotanique en avait souligné l'importance de longue date.

L'exploitation commerciale des PFNL, c'est à dire l'extractivisme, a longtemps reflété une image négative. Elle renvoie en effet, comme le soulignent les trois premiers articles de cet ouvrage, au pillage des ressources, à la destruction des écosystèmes, à l'acculturation des peuples forestiers voire à l'ethnocide. Ces aspects ont d'ailleurs servi de

base à des œuvres littéraires, et des textes tels que *Forêt Vierge* de Ferreira do Castro ou *Aux Avants-Postes du Progrès* de Joseph Conrad, témoignent des violences engendrées par l'extractivisme en Amazonie et au Congo. Et jusqu'à ces dernières années, l'extractivisme est resté perçu comme une activité économiquement non rentable, écologiquement destructrice, socialement désastreuse et dont les bénéfices ne profitèrent qu'à la fortune passagère de quelques grands commerçants. Pour développer une région telle que l'Amazonie, il convenait de lui substituer des actions de développement basées sur l'agriculture -souvent de rente- et l'élevage.

D'où vient donc l'étonnant retournement qui s'est opéré en quelques années, qui permet à cette activité de retenir soudain l'attention de la communauté internationale et d'apparaître à certains comme la meilleure stratégie pour valoriser la forêt tropicale et la biodiversité qu'elle abrite tout en les conservant, et développer ainsi les régions forestières tropicales.

Cette nouvelle image peut être attribuée, entre autre, à l'émergence dans les années 80 d'un nouveau discours contestataire qui dénonce les échecs du développement et de la conservation, tels qu'ils étaient pensés et mis en place de manière disjonctive et opposée jusque dans les années 70, mais qui rompt avec les utopies conservatrices de ces années en se réclamant de la logique marchande. C'est ainsi que sont apparus deux mots d'ordre majeurs qui ont mobilisé chercheurs et décideurs en faveur de l'extractivisme et qui font respectivement référence au milieu naturel, qu'il est « politiquement correct » de préserver, et aux peuples forestiers marginalisés et menacés qu'il est tout aussi « politiquement correct » de défendre. Ils s'expriment de manière concise en anglais par les slogans : **use it or lose it** (utilisez la ou perdez la, sous entendu la forêt) et **trade not aid** (commercez, n'aidez pas, sous entendu les minorités forestières), qui se réduisent à une action : **harvest the rain forest** (récoltez la forêt tropicale).

Ces quelques mots résument mieux que tout discours cette nouvelle idéologie. C'est par sa valorisation que l'on défendra la forêt et c'est par le commerce que l'on améliorera le niveau de vie des populations miséreuses. En bref la logique du commerce est capable de sauver la forêt tropicale et les marchands qui étaient montrés du doigt par les contestataires d'hier deviennent les garants de la conservation et de la justice sociale.

Quelques années après que ces slogans aient été médiatisés, après que quelques millions de dollars aient été investis en recherches et réunions nationales ou internationales, que des bénéfices de diverses natures aient été tirés par un cercle restreint de chercheurs, d'ONGs, et de compagnies privées qui ont fait de ces slogans sinon leur fond de commerce du moins leur image de marque, il est temps de savoir si les activités extractivistes peuvent tirer réellement les peuples forestiers de leur misère et contribuer efficacement à défendre l'environnement. Plus généralement et peut-être plus brutalement, il est temps de se demander si l'on n'est pas en train d'assister uniquement à la naissance d'un nouveau discours apte à justifier le commerce de la biodiversité.

Nous ne prétendons pas répondre ici à cette question qui relève d'un débat d'opinion. Nous nous limiterons à apporter quelques éléments de réponse à certains des questions que le public est en droit de se poser à propos des activités extractivistes et des

réserves extractivistes, en nous basant sur ce que la littérature produite depuis une dizaine d'années peut nous apprendre.

1. Quel est l'importance des produits forestiers non ligneux en général et de l'extractivisme en particulier en Amazonie.

Dans toutes les zones forestières tropicales, les études menées concordent pour observer que les PFNL jouent un rôle important dans les sociétés forestières ou péri-forestières. En premier lieu ils contribuent de manière significative à la vie quotidienne. Ils apportent des compléments nutritionnels (fruits sauvages mais aussi gibier), fournissent l'essentiel de la pharmacopée utilisée, l'essentiel aussi des matériaux servant à la construction des maisons et à la fabrication de l'ameublement et de l'outillage. Mais les PFNL sont loin d'être uniquement autoconsommés.

Au travers des activités extractivistes, ils contribuent aux revenus familiaux de manière non négligeable. Pour de nombreuses familles forestières ou périforestières ils constituent la seule source de revenu, le seul accès aux biens de consommation. Ils alimentent les populations urbaines en nombreux produits alimentaires et autres, et débordent ainsi largement le cadre de l'économie domestique. Un nombre relativement restreint d'entre eux contribue également aux exportations. Ils s'insèrent donc sur toute l'étendue d'un gradient de systèmes économiques allant de l'autoconsommation au commerce international, en passant par l'approvisionnement de marchés locaux et régionaux. Mais toutes les analyses disponibles démontrent que le nombre des produits exploités décroît en fonction de la taille du marché auquel ils répondent. Ainsi dans la région d'Iquitos, 167 espèces de fruits sauvages sont consommés par la population mais 52 seulement sont commercialisés sur les marchés de la ville (Vasquez et Gentry 1989). Le marché des plantes médicinales observées à Manaus fournit un autre exemple (Ferreira, ce volume). Dans la réserve extractiviste du Haut Juruá, les seringueiros utilisent à des degrés divers près d'un millier d'espèces végétales, mais seul le latex de l'hévéa est commercialisé (Empereira, en préparation). On observe donc une forte utilisation locale de la biodiversité mais une faible commercialisation de celle-ci. L'une des questions centrales de l'extractivisme est donc de savoir s'il est possible, et comment, d'augmenter le nombre de produits commercialisable.

L'importance des PFNL a longtemps été jugée à l'aune de critères marchands et macro-économiques. Vu sous cet angle, il est vrai que leur contribution aux économies nationales n'a cessé de décroître tout au long de ce siècle. Les revenus générés aujourd'hui par l'extractivisme dans l'Etat d'Amazonas au Brésil, de l'ordre de quelques dizaines de millions de US\$, semblent bien dérisoires comparés au 9 milliards de US\$ de chiffre d'affaire de la Zone Franche de Manaus. Par contre, la contribution des PFNL aux économies familiales et locales a été passée sous silence. Elle pose des problèmes d'évaluation difficiles à surmonter. L'autoconsommation, la dispersion des activités dans le temps et dans l'espace, le caractère souvent informel des échanges, sont autant d'obstacle à l'évaluation des flux de produits et d'argent. Le commerce des PFNL échappe aux

statisticiens et aux politiques de développement. Car comment peut-on donner une place à l'impalpable ?

Toutes les études démontrent cependant que les PFNL exploités en vue d'un échange commercial, généralement réalisé sous forme de troc, permettent à la majeure partie des populations forestières éloignées des marchés d'accéder à des biens manufacturés divers essentiels à leur subsistance, tels qu'aliments, condiments, outillage, armes et munitions, carburant, vêtements, médicaments, mais aussi de loisirs - radios, ballons etc -. Les revenus de ces échanges sont difficiles à quantifier car il font généralement appel au troc. Les estimations disponibles montrent néanmoins qu'ils sont pour le producteur, et à temps de travail égal, généralement supérieurs aux revenus engendrés par la petite agriculture ou aux salaires minimaux en vigueur dans le pays.

A titre d'exemple, les enquêtes menées en Amazonie centrale permettent d'estimer les revenus journaliers des collecteurs pour quelques activités : 2,6 à 4,8 \$ pour la récolte du caoutchouc, 6 \$ pour celle de la piaçaba, de 6 à 7,5 \$ pour le fruit de l'açaï, et, tout à fait exceptionnellement, 38 \$ pour la récolte du fruit du tucumã. Ces revenus doivent être comparés à ceux que procurent l'agriculture, environ 3 \$ pour la farine de manioc; de 3 à 4 \$ pour l'horticulture dans la région de Manaus, ou encore au salaire minimum qui est de l'ordre de 3 \$.

Dans des régions dotées d'infrastructures permettant transports et échanges, et proches d'un marché urbain, les activités agricoles dominent dans les systèmes de production, mais la récolte et la commercialisation des produits forestiers continuent de jouer un rôle dans les économies familiales. Les produits exploités ne sont plus alors les produits d'exportation classiques de l'extractivisme dont la récolte était commanditée par des patrons et des maisons de commerce. La récolte est axée sur des produits essentiellement alimentaires qui sont commercialisés sur les marchés de la ville voisine, ou des matériaux bruts pouvant servir de base à la confection artisanale d'objets divers. Ces activités intéressent alors les strates les plus pauvres de la population et particulièrement les familles dépourvues de terres. Dans bien des cas, particulièrement en Afrique, les activités liées à l'exploitation des PFNL sont le fait des femmes et leur assurent des revenus non négligeables.

Il faut également noter que de nombreux produits sont non seulement collectés mais également transformés de manière artisanale par les unités familiales qui en tirent alors des revenus plus importants. C'est le cas en Amazonie centrale du vin d'açaï produit dans le voisinage de Manaus, d'objets de vannerie ou de hamacs tissés avec de la fibre de chambira en Equateur etc.

Le bénéfice de l'exploitation des produits forestiers non ligneux s'étend à d'autres acteurs que les collecteurs. Les transporteurs et les nombreux intermédiaires, les petits entrepreneurs qui transforment localement les produits bruts, tous bénéficient du commerce des produits de l'extractivisme. Là encore les volumes échangés, le nombre des acteurs et les revenus engendrés sont extrêmement difficiles à évaluer. A titre d'exemple il a été estimé que 500 familles dépendent à des degrés divers, du marché des fruits du palmier *Mauritia* dans la ville d'Iquitos (Padoch 1988).

Le rôle économique et social des AE ne fait donc aucun doute. Mais on constate un énorme décalage entre les fonctions qu'elles remplissent et leur prise en compte par les politiques du développement qui, n'ayant pas les moyens d'évaluer les flux à leur juste valeur, sous-estiment systématiquement leur importance. Seules sont prises en compte les activités liées à la commercialisation des grands produits comme, au Brésil, les gommages ou la noix du Brésil. Une réelle prise de conscience est néanmoins en cours et déborde aujourd'hui le cadre des milieux de la recherche. La FAO a organisé en 1994 des conférences régionales et une conférence mondiale en 1995 pour débattre de la contribution des AE aux économies régionales et adresser des recommandations aux Etats afin qu'elles soient désormais prises en compte dans les politiques de développement.

2 Quelle est la valeur des PFNL. ?

La question de la valeur qu'il convient d'attribuer aux PFNL, et par extension aux écosystèmes qui les produisent, est une des questions centrales qui découle du postulat selon lequel l'exploitation durable de ses produits permettra de conserver la forêt. Il convient en effet de savoir si les activités extractivistes peuvent justifier économiquement la conservation de la forêt. Il ne s'agit pas ici d'évaluer les revenus des unités familiales mais la productivité économique potentielle d'un écosystème naturel.

Un article de Peters *et al.* publié dans la revue *Nature* en 1989 a servi de détonateur à une bataille d'experts qui est loin d'être close. En se basant sur quelques exemples de forêts riches en fruits comestibles et proches de la ville d'Iquitos, les auteurs démontraient que la valeur potentielle de leur exploitation excédait très largement les revenus espérés de toute autre mode d'utilisation de la terre et principalement de l'élevage. L'article qui faisait de nombreuses impasses sur la représentativité des échantillons étudiés et sur de nombreux facteurs socio-économiques a largement été critiqué et a été suivi de nombreuses autres évaluations.

Ce travail d'évaluation pose de multiples problèmes comme nous l'avons déjà souligné. La contribution des produits autoconsommés à l'économie domestique est difficile à évaluer. Les méthodes enquêtes sont très diverses et portent souvent sur des échantillons statistiquement non représentatifs, ce qui rend les résultats difficilement comparables. Les revenus obtenus par les collecteurs sont souvent calculés de manière très théorique car les échanges se font sous forme de troc, auprès du même patron ou commerçant qui monopolise le marché et tient ses fournisseurs prisonniers d'une dette toujours renouvelée. Les calculs économiques de rentabilité sont souvent exprimés sous forme de valeur actuelle nette qui intègre des taux d'intérêt plus ou moins arbitraires. Et cette forme de calcul favorise systématiquement l'exploitation prédatrice, qui génère un revenu important mais unique, au détriment de toute forme d'exploitation durable qui tient compte du temps nécessaire à la reconstitution du stock de ressource. Ce mode de calcul a été fortement critiqué par divers auteurs dont Fearnside (1989).

A titre d'exemple, on peut citer les revenus de quelques activités calculés à partir de cas observés en Amazonie centrale, sans intégrer les taux d'intérêts mais en tenant compte du temps de repositionnement de la ressource. L'exploitation du bois de rose procure un revenu de 2 \$/ha/an pour une fréquence d'exploitation théorique et minimale de 50 ans.

Celle de la piaçaba permet d'espérer un revenu de 80 \$/ha/an dans des conditions de densité moyenne de la ressource. Celle du fruit d'açaí, associée à sa transformation en vin, procure 270 \$/ha/an. L'exploitation du caoutchouc génère entre 35 et 90 \$/ha/an. On peut comparer ces revenus à ceux issus de la plantation de manioc et de la fabrication de farine qui varient de 65 à 140 \$/ha/an en fonction de la nature de l'abattis et de la durée de la jachère forestière, ou à ceux que procurent une plantation agroforestière orientée vers la production d'açaí qui peuvent atteindre 680 \$/ha/an.

Ces revenus de l'extractivisme rapportés à la surface exploitée sont donc grossièrement de même ordre que ceux engendrés par la production de farine de manioc, et largement inférieurs à ceux procurés par des systèmes agroforestiers. Ils ne peuvent donc pas, en eux même, justifier du choix des activités extractivistes dont l'intérêt relève d'arguments de nature différente, lié à la défense de l'environnement, mais que de nombreux auteurs pensent pouvoir traduire en termes monétaires. Ils plaident pour que soit intégrée à la valeur purement marchande des produits, la valeur de la conservation des espaces naturels que permettent les activités extractivistes (Almeida....). Ils invoquent ainsi la nécessité de quantifier le coût de phénomènes tels que l'effet de serre, l'érosion, la perte irréversible de biodiversité, etc.

L'évaluation de la valeur des PFNL et des écosystèmes qui les produisent, à moyen ou long terme passe aussi par celle de la solidité de leurs marchés et par les études prospectives de nouveaux marchés. Si les produits classiques tels que les gommés élastiques ou non sont fortement concurrencés, il existe de nouveaux marchés pour un certain nombre de produits, qui concernent essentiellement une clientèle sensibilisée aux problèmes écologiques, prête à choisir des produits « verts » en payant un éventuel surcoût. Ils concernent des produits alimentaires mais aussi des cosmétiques dans lesquels entrent des PFNL exploités durablement. Bien que quelques firmes aient su valoriser certains de ces produits, leur avenir commercial/douteux. La pérennité des marchés verts n'est en effet pas démontrée même si plusieurs firmes fondent leur stratégie commerciale sur le label écologique. La substitution des produits naturels forestiers par des produits obtenus à partir de plantations reste toujours une alternative possible en cas de fort accroissement de la demande. Il semble donc difficile de bâtir le futur des AE exclusivement sur le potentiel de commercialisation des produits. Il ne peut être conforté que par des choix politiques basés, entre autre, sur le caractère conservacionniste des AE.

Pour résumer, les AE ne génèrent pas des revenus de la terre significativement supérieurs à ceux issus des activités agricoles traditionnelles comme la culture du manioc. De ce point de vue les systèmes agroforestiers semblent les plus performants. L'intérêt de l'intégration des AE dans les politiques de développement ne peut être évalué qu'en intégrant leurs éventuels aspects conservacionnistes.

2 Les AE et la conservation sont-elles réellement compatibles?

Mais qu'en est-il réellement de cet aspect conservacionniste ? Les AE ne sont pas en soi des pratiques de conservation. Les faibles impacts des AE observés aujourd'hui en Amazonie centrale (Empereira et Lescure, ce volume) ne sauraient par eux-mêmes démontrer l'innocuité de ces activités et l'exemple de l'exploitation du palmier *Mauritia* en

Amazonic péruvienne (Padoch, ; Vasquez et Gentry 1989) nous rappelle que les cas de surexploitation existent bel et bien.

Le danger d'une surexploitation des ressources ne peut être évité que par une bonne connaissance des rythmes de repositionnement de la ressource et par des règles de gestion qui, en cas d'accroissement notable de la demande, puissent limiter l'exploitation dans des dimensions compatibles avec ces rythmes. Il n'y a pas de réponse globale mais des exigences d'analyses précises, conduites pour chaque produit et chaque pratique en fonction des pas de temps nécessaires à la régénération et des espaces exploités. Les AE ne peuvent être pratiquées sans que ne soit posée la question de seuils d'exploitation. En ce sens, force est de constater le peu d'études disponibles actuellement sur ce sujet pourtant essentiel à l'évaluation de la durabilité des AE.

Si les collecteurs sont généralement de bons observateurs de la nature et potentiellement de bons gestionnaires des ressources, il ne faut pas oublier qu'ils sont avant tout des producteurs pauvres à l'affût du moindre revenu, vivant, par force, dans le court terme. Il est donc essentiel de définir des modes de gestion qui puissent engager l'intérêt des collecteurs qui peuvent alors percevoir favorablement les actions de formation et d'encadrement qui s'avèrent nécessaires pour éviter les éventuelles tendances à la surexploitation.

Le caractère conservacionniste des AE est également lié aux espaces qui leur sont dévolus. Les AE ont été, ces dernières années, abusivement assimilées aux RE. Celles-ci, il ne faut pas l'oublier, répondent avant tout à une revendication sociale et corporatiste, celle des seringueiros de l'Acre luttant pour la conservation de leur outil de travail. Elles constituent une forme expérimentale de règlement de la question foncière, localement admise en Amazonie brésilienne et éventuellement applicable à d'autres situations. Mais ces territoires ne coïncident pas toujours avec les espaces naturels les plus intéressants du point de vue de la biodiversité qu'ils abritent et de leur intérêt écologique. En aucun cas la notion de RE ne peut donc se substituer totalement à celle de réserve naturelle.

Il ne faut pas oublier que les AE se pratiquent largement en dehors des réserves extractivistes. Ainsi, on soulignera que les AE peuvent être des voies de valorisation de zones à fortes contraintes écologiques, inaptes à l'agriculture, généralement couvertes de forêts dites oligarchiques caractérisées par une faible diversité spécifique et une forte présence de quelques espèces, souvent utiles. Zones inondables portant des grandes populations de palmiers tels que les buriti ou les açai, pour ne prendre que ces exemples, ou forêts de sables blancs totalement inaptes à l'agriculture, en sont des exemples amazoniens. Mais dans ce cas le rôle conservacionniste des AE reste discret : d'une part ces zones sont peu menacées du fait de leur inaptitude aux activités agricoles, et d'autre part, leur pauvreté en espèces n'en fait pas des zones particulièrement intéressantes pour la de la biodiversité.

Elles peuvent également être développées dans les zones tampons (qualificatif auquel certains préfèrent celui de périphérique) d'unités de conservation. Par les revenus qu'elles autorisent elles peuvent motiver les populations locales pour les actions de conservation qui ne seraient alors plus seulement perçues comme une contrainte. Elles peuvent également permettre de valoriser des zones forestières protégées dans les espaces périurbains et qui remplissent essentiellement des fonctions culturelles de loisirs et d'éducation.

En résumé les AE ne sont pas en elles-mêmes des activités vouées à la conservation. Si par nature, elles ne peuvent se pratiquer qu'au sein d'écosystèmes forestiers plus ou moins anthropisés, leurs impacts peuvent être importants pour certains peuplements et doivent être limités par un ensemble de règles de gestion qui doivent être discutées cas par cas.

3. Quelles sont les facteurs limitants des AE. ?

La disparition des écosystèmes forestiers entraîne bien entendu la disparition d'un certain nombre de ressources ou peut aboutir à l'isolement de peuplements résiduels, qui, coupés de l'écosystème forestier, peuvent être incapables de régénérer. Certains chercheurs estiment, par exemple, que les insectes pollinisateurs du noyer du Brésil disparaissent avec la forêt mettant en jeu la permanence à long terme des peuplements conservés pour leur intérêt économique. Ces observations restent trop fragmentaires pour en tirer des conclusions certaines mais l'hypothèse peut être retenue pour penser la gestion à long terme de peuplements résiduels ou de plantations.

Nous avons déjà parlé des dangers de surexploitation des ressources. L'encadrement des AE par un cortège de règles de gestion spécifiques à chaque produit est une nécessité, de même que leur acceptation. La mise en place de ces règles doit prendre en compte les intérêts des différents intervenants. En Amazonie, et particulièrement dans le cas de l'exploitation du caoutchouc, les activités extractivistes ont, jusqu'à ces dernières années, été contrôlées étroitement par des patrons dont les contremaîtres étaient chargés de faire respecter les règles d'exploitation limitant la pression sur la ressource. Mais ces règles ne prenaient en compte que les bénéfices du patron. Les collecteurs autonomes d'aujourd'hui, comme ceux qui vivent dans les réserves extractivistes, peuvent être tentés d'augmenter leur production en saignant trop fréquemment les hévéas, comme l'attestent des cas observés récemment. Ils doivent maintenant apprendre à ajuster leur intérêt individuel à l'intérêt collectif et apprendre le jeu démocratique de la recherche d'un consensus.

Pour beaucoup de produits extractivistes, la qualité de produit naturel permet d'envisager une politique de commercialisation basée sur l'idée de marché vert. Mais ces marchés restent fragiles. De plus, l'organisation de ces nouveaux marchés est actuellement prise en charge essentiellement par des ONGs et quelques firmes spécialisées comme la Body Shop ou Cultural Survival Enterprise, qui deviennent les interlocuteurs privilégiés des producteurs. Il y a là un risque réel de voir de nouveaux acteurs se substituer au traditionnel patron pour monopoliser le marché et le couper d'une intégration régionale. Il faut également noter que ces entreprises, en se posant comme acheteur exclusif, maintiennent une dépendance des collecteurs qui leur est, à terme, défavorable.

Les circuits de commercialisation passent trop souvent par l'asservissement pour dette et le clientélisme. La réorganisation de ces circuits afin de favoriser un accès direct aux marchés, au moins pour les produits d'importance régionale, est une nécessité. Les collecteurs doivent apprendre à s'organiser. La voie de la coopérative est généralement choisie par les collecteurs amazoniens. Celles-ci restent fragiles et peuvent montrer de graves dysfonctionnements, certains dirigeants étant tentés d'en prendre le pouvoir pour,

finalment, se substituer aux traditionnels patrons. Il y a là un risque évident de reproduction du système traditionnel.

La commercialisation est largement freinée par les difficultés de transport des marchandises. L'amélioration des réseaux de communication, bien qu'il présente le danger de favoriser également des activités de production à fort impact sur les milieux (exploitation sauvage du bois par exemple), est néanmoins une nécessité pour toute politique de développement, y compris les AE.

Les AE ne bénéficient généralement pas d'aides de l'Etat, le cas aujourd'hui révolu du soutien du prix du caoutchouc naturel au Brésil étant assez exceptionnel. Les aides fiscales ont été orientées sur des projets d'agriculture ou d'élevage. Ce choix politique des responsables du développement pourrait être infléchi au profit des AE non déprédatrices, l'Etat prenant ainsi en charge la rémunération de la conservation liée aux AE.

Les AE constituent pour les collecteurs des stratégies choisies annuellement en fonction de multiples facteurs: prix des produits, facilités de commercialisation, risques agricoles, main d'oeuvre disponible pour les travaux agricoles etc. L'accès aux ressources est un facteur clé de la prise de décision et ne peut être réglé que dans le cadre d'un statut foncier clair. Les RE sont des réponses locales mais ne concernent qu'un faible fragment de la population de collecteurs. D'autres solutions visant à garantir la maîtrise foncière aux collecteurs doivent être envisagées pour d'autres zones.

En résumé les facteurs limitants des AE sont essentiellement d'ordre socio-économiques : accès aux ressources et à la terre, marchés et chaînes de commercialisation, absences d'aides fiscales et de prise en compte dans les politiques de développement.

5. Quels sont les atouts des AE. ?

Les travaux menés en Amazonie centrale montrent clairement que les AE observées aujourd'hui s'intègrent dans l'ensemble plus vaste des systèmes de production. Le temps de l'extractivisme exclusif, qui a soutenu les jours fastes de l'exploitation du caoutchouc au début du siècle, est révolu. Les populations forestières mettent aujourd'hui en oeuvre des systèmes de production complexes où différentes activités prennent une importance variable selon les milieux écologiques et les conditions socio-économiques locales qui conditionnent la disponibilité des ressources et leur intérêt économique. De nombreux facteurs tels que la structure foncière, les modes d'appropriation des ressources, et la structure de la commercialisation (échange exclusif avec le patron, accès du producteur au marché, éloignement des centres de commercialisation, nombre d'intermédiaires etc.) sont particulièrement déterminants sur le temps investi par les unités familiales dans la collecte des produits et sur les revenus qu'ils en tirent. Une caractéristique majeure des AE est bien la diversité des formes sous laquelle elles s'expriment et des produits qu'elles exploitent, qui leur confère une grande flexibilité.

Contrairement à l'idée défendue par certains, selon laquelle les AE ne seraient que des survivances d'un passé confinées aux régions reculées (Homma 1989), cette flexibilité permet aux AE de se maintenir dans des situations variées, même dans celles où les conditions socio-économiques et technologiques laisseraient présager de leur disparition.

Elles permettent alors à quelques familles un complément de rente non négligeable. Elles ne disparaissent jamais des activités rurales, comme en témoignent les exemples nombreux que l'on rencontre dans les pays développés tels que l'exploitation de la truffe en France ou celle de l'érable au Canada.

De nombreuses AE peuvent être réalisées à des époques demandant peu de force de travail pour les travaux agricoles. Il y a là une complémentarité d'activités qui permet leur insertion dans les systèmes de production. Plusieurs AE se basent sur l'exploitation de ressources aisément disponibles dans l'environnement immédiat et constituent ainsi une alternative de choix en cas de défaillance de production agricole. Bien des AE peuvent également être relayées localement par des activités de transformation artisanale des produits, leur conférant ainsi une valeur ajoutée certaine.

Dans une même région, les AE répondent souvent aux besoins de différents marchés, internationaux pour les plus connus, mais aussi régionaux et locaux. Cette possibilité d'écouler des produits extractivistes sur des marchés de différents niveaux est un élément de flexibilité supplémentaire de ces activités.

Les AE se basent sur des ressources d'écosystèmes primaires ou considérés comme tels mais concernent également des espèces présentes dans des écosystèmes fortement anthropisés. Nombreuses sont, par exemple, les espèces de friches forestières qui ont un intérêt économique. Ce caractère est une autre dimension non négligeable de la flexibilité des AE.

De nombreuses AE font appel à des pratiques de gestion des ressources plus ou moins prononcées qui peuvent aller jusqu'à la protection active des espèces d'intérêt économique et relèvent ainsi de diverses formes d'agroforesterie. Certains collecteurs vont même spontanément chercher à domestiquer les espèces exploitées. Ces pratiques autochtones de domestications confèrent aux AE une capacité d'évolution technique sur laquelle pourraient jouer des politiques de développement. Les AE peuvent en effet être également perçues comme des activités de transition dans une optique à moyen terme de mise en place de systèmes agroforestiers.

Sur le plan culturel les AE sont des activités bien intégrées dans les cultures locales. Les populations de collecteurs ont généralement de bonnes connaissances empiriques de la biologie et de l'écologie des espèces exploitées et perçoivent la nécessité de limiter l'exploitation afin de permettre la régénération de la ressource, même lorsqu'ils sont amenés à surexploiter la ressource. Les cultures locales ont d'ailleurs souvent élaboré des règles d'appropriation spécifiques des ressources qui peuvent coexister avec des règles d'appropriation de la terre. Ces règles qui régissent l'usufruit des ressources et limitent les conflits sont largement répandues, particulièrement dans les cultures indigènes. Leur prise en compte dans des politiques de développement de AE serait d'une indéniable utilité.

En résumé, les atouts majeurs des AE résident dans leur flexibilité et leurs capacités à s'intégrer dans des systèmes de production complexes. Cette flexibilité est essentiellement due à la diversité des produits exploités et des pratiques d'exploitation. Elles présentent aussi l'avantage d'être bien intégrées dans les cultures locales. Enfin, elles sont porteuses de capacités d'évolution vers des pratiques agroforestières.

Conclusion.

Ces brèves considérations, organisées autour de quelques questions clefs, montrent essentiellement deux aspects des AE : leur importance actuelle pour les populations forestières et leur flexibilité qui leur permet de s'adapter à des contextes variés. Les études menées sur les AE sont loin de démontrer qu'elles constituent en elles mêmes les clefs d'un développement durable des espaces forestiers tropicaux. Mais elles portent à penser que les politiques de développement devraient les prendre sérieusement en compte, en tant que composante des systèmes de production et dans une vision à long terme d'un glissement progressif vers des systèmes de type agroforestiers valorisant les produits offerts par la forêt.